

Réponse du gouvernement au troisième rapport du Comité permanent du commerce international intitulé « Biens et services canadiens liés à l'environnement et aux technologies propres : Considérations particulières en matière de commerce international »

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada prenne des mesures conçues pour accroître l'accès aux marchés pour les exportations canadiennes de biens et de services environnementaux et de technologies propres. Dans ce contexte, le gouvernement devrait conclure des accords commerciaux supplémentaires qui éliminent ou réduisent les barrières tarifaires et non tarifaires à ces exportations.

Le gouvernement appuie cette recommandation. Le gouvernement du Canada est fermement attaché au principe selon lequel la libéralisation du commerce et la protection de l'environnement peuvent se soutenir mutuellement, y compris par l'entremise d'engagements qui aident à faciliter le commerce de biens et de services environnementaux et de technologies propres (ETP) qui soutiennent la compétitivité internationale des entreprises canadiennes de ce secteur.

Le gouvernement du Canada entreprend un programme d'accord de libre-échange (ALE) actif pour se diversifier dans de nouveaux marchés et garantir un accès préférentiel aux entreprises canadiennes, y compris celles qui opèrent dans le secteur des biens et services ETP. Le Canada participe actuellement à des négociations commerciales avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), l'Inde, l'Indonésie, le Marché commun du sud (Mercosur) et le Royaume-Uni, représentant certains des marchés les plus importants et connaissant la croissance la plus rapide au monde. Le Canada a récemment lancé des discussions exploratoires pour évaluer le potentiel d'un ALE avec l'Équateur et est en train de moderniser l'ALE entre le Canada et l'Ukraine. Le gouvernement du Canada travaille aussi avec d'autres parties en vue d'élargir la composition des membres de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Les parties sont actuellement en processus de négociation concernant l'adhésion du Royaume-Uni à l'Accord. Dans le cadre des négociations en cours et à venir pour des ALE, le gouvernement du Canada continue de prioriser les principaux secteurs d'intérêt pour le Canada, y compris le secteur des biens et services ETP. Ce travail sert aussi à soutenir la nouvelle Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique (SIP), dont deux des cinq objectifs sont d'assurer la croissance du commerce et de l'investissement et la résilience des chaînes d'approvisionnement, ainsi que bâtir un avenir vert et durable.

Dans ses récents accords commerciaux, le Canada reconnaît, sous ses chapitres environnementaux, l'importance de faciliter les échanges et les investissements en matière de biens et services liés à l'environnement, notamment en éliminant les obstacles non tarifaires potentiels au commerce. Des engagements qui visent à libéraliser davantage le commerce des biens et services ETP se trouvent également dans d'autres chapitres, y compris les règles et conditions qui permettent aux exportateurs canadiens de profiter complètement des résultats d'un accès préférentiel aux marchés et d'être traités sur un même pied d'égalité que les compétiteurs nationaux d'autres parties à un ALE. Pour ce qui est du commerce de biens ETP, le Canada s'appuiera sur ses ALE récents et continuera de chercher à éliminer les tarifs sur ces produits et à améliorer la compétitivité des exportations canadiennes sur les marchés étrangers. Le gouvernement du Canada visera aussi à inclure dans tous les ALE du Canada des dispositions visant à réduire les coûts commerciaux, améliorer la transparence et la prévisibilité pour les exportateurs canadiens, et promouvoir le commerce des biens ETP. Pour ce qui est du commerce

des services ETP, l'approche du Canada dans tous ses ALE est de créer une certitude et une prévisibilité pour les exportateurs par l'entremise d'obligations qui empêchent certains obstacles discriminatoires aux services commerciaux (par exemple, les quotas, les exigences relatives à la citoyenneté) dans les chapitres sur le commerce transfrontière des services, tout en visant un accès préférentiel et facilité pour des professionnels qualifiés clés, comme des ingénieurs, des scientifiques et des architectes, dans les chapitres sur l'admission temporaire des gens d'affaires. Ces dispositions aideront à trouver un pied d'égalité, puisque la majorité des entreprises canadiennes de technologies propres, c'est-à-dire plus de 90 %, sont des petites et moyennes entreprises (PME).

Le gouvernement du Canada soutient également les discussions en cours sur les biens et services liés à l'environnement auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), y compris dans le cadre des Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale, reconnaissant que ce forum joue un rôle de plus en plus primordial dans la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, tout en créant des occasions économiques partout dans le monde. De plus, le gouvernement du Canada soutient le travail continu dans le cadre de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) pour examiner la facilitation du commerce des biens et services liés à l'environnement. En novembre 2021, les ministres de l'APEC responsables du commerce se sont engagés à élaborer des recommandations pour une liste de référence volontaire et non contraignante de biens nouveaux et émergents liés à l'environnement. Le Canada participe aux discussions sur cette initiative. En 2021, le Groupe des services de l'APEC a donné son appui à une liste de référence non contraignante et non exhaustive de services environnementaux et liés à l'environnement. Des ministres ont ensuite donné leur appui à la liste en novembre 2021.

Recommandation 2 : Que, de toute urgence, le gouvernement du Canada appuie les efforts de diversification mondiale par le renforcement des chaînes d'approvisionnement requises pour le transport et l'exportation des biens et des services environnementaux et de technologies propres. En prenant des mesures relatives à ces chaînes d'approvisionnement, le gouvernement devrait optimiser les perspectives d'exportation vers les marchés existants et émergents en Europe, dans la région Asie-Pacifique, aux Caraïbes, en Amérique latine et en Afrique.

Le gouvernement appuie cette recommandation. Renforcer les chaînes d'approvisionnement pour optimiser les perspectives d'exportation pour les entreprises canadiennes du secteur des biens et services ETP est une entreprise à volets multiples. Par exemple, la capacité du Canada sur le plan du transport et de l'infrastructure est essentielle au maintien et à l'augmentation de partenariats commerciaux solides ainsi qu'à la protection des chaînes d'approvisionnement. Le gouvernement a une réputation bien établie d'investir stratégiquement dans les points de passage et corridors commerciaux pour approfondir l'intégration du Canada aux chaînes d'approvisionnement mondiales et de faciliter le commerce, les déplacements et le tourisme. Cependant, les bouleversements qu'a subis l'infrastructure canadienne de transport et de logistique ces dernières années ont néanmoins perturbé l'acheminement des biens et mis à rude épreuve la résilience des chaînes d'approvisionnement canadiennes.

Le gouvernement continue de travailler en étroite collaboration avec l'industrie et d'autres partenaires de la chaîne d'approvisionnement afin de trouver des solutions et de réduire l'engorgement. À la suite du Sommet sur la chaîne d'approvisionnement de janvier 2022, organisé par le ministre des Transports et auquel cinq autres ministres ont participé, le gouvernement a créé le Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement. Ce dernier a publié son rapport final en octobre 2022, lequel comporte 21

recommandations. Le 3 novembre 2022, le gouvernement a publié l'*Énoncé économique de l'automne 2022*, dans lequel il souligne qu'il prendra des mesures immédiates qui cadrent bien avec les conclusions du Groupe de travail, par exemple : donner suite aux engagements pris dans le budget de 2022 qui consistent à investir dans les infrastructures de transport essentielles, à soutenir la transition numérique des chaînes d'approvisionnement axées sur l'industrie et à rendre les chaînes d'approvisionnement plus concurrentielles en continuant de réduire les formalités administratives non nécessaires; lancer un examen réglementaire des chaînes d'approvisionnement en vue d'étudier d'autres modifications réglementaires qui pourraient rehausser l'efficacité et la résilience des chaînes d'approvisionnement des transports; moderniser les pratiques d'inspection des cargaisons et de dédouanement; rationaliser les politiques opérationnelles et les pratiques réglementaires qui ont une incidence sur l'acheminement des marchandises par les portes d'entrée internationales du Canada; explorer des façons de renforcer la protection et les recours pour les expéditeurs et les fournisseurs de services relativement aux perturbations des services et améliorer la communication et le suivi des données. En outre, l'Énoncé souligne l'engagement du gouvernement à l'égard d'une stratégie nationale sur la chaîne d'approvisionnement, pour laquelle les détails seront annoncés dans le budget de 2023.

Par ailleurs, Transports Canada déploie des initiatives qui appuient la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, notamment des investissements sont réalisés pour des projets d'infrastructure nationaux par l'intermédiaire du Fonds national des corridors commerciaux (FNCC). Établi en 2017, ce Fonds de 4,6 milliards de dollars a financé des projets partout au pays (par exemple, aux ports de Vancouver et de Prince-Rupert sur la côte ouest canadienne). Se pencher sur l'engorgement et la fluidité frontalière du corridor commercial le plus fréquenté du Canada, soit la porte d'entrée du Pacifique, facilitera et augmentera les perspectives commerciales des entreprises canadiennes qui souhaitent acheminer leurs produits vers les marchés mondiaux, comme la région indopacifique.

Les États-Unis demeurent la destination de choix pour les nouveaux exportateurs canadiens, et ce marché est d'une importance capitale pour les entreprises canadiennes du secteur des biens et services ETP cherchant à prendre de l'expansion suffisamment pour continuer à élargir leurs opérations dans des marchés outre-mer. Renforcer l'intégration des chaînes d'approvisionnement canado-américaines est un objectif prioritaire de la Feuille de route pour un partenariat renouvelé États-Unis-Canada, annoncée conjointement par le premier ministre Trudeau et le président Biden en février 2021. D'autres discussions bilatérales ciblées au niveau de travail, auxquelles participent plusieurs ministères et organismes, continuent d'avoir lieu par l'intermédiaire du Groupe de travail canado-américain sur les chaînes d'approvisionnement, créé en décembre 2021. Ce Groupe de travail a publié un rapport d'étape en juin 2022 portant sur neuf secteurs thématiques, comme les transports et la logistique; les minéraux critiques; les véhicules électriques et les batteries; l'énergie solaire; la défense; ainsi que la technologie de l'information et des communications. Les discussions se poursuivront au cours des prochaines étapes; la prochaine réunion en personne est prévue pour le début de l'année 2023 à Ottawa.

Le Canada collabore aussi avec bon nombre de partenaires internationaux au sujet d'initiatives concernant la chaîne d'approvisionnement axées sur les minéraux critiques, en raison de leur importance pour la transition vers une économie verte numérique basée sur la fabrication de pointe et les technologies propres. Par exemple, le Canada et les États-Unis travaillent à la mise à jour de leur Plan d'action conjoint pour la collaboration dans le domaine des minéraux critiques, initialement créé en janvier 2020, dont l'objectif est de promouvoir leurs intérêts communs, comme protéger les chaînes

d'approvisionnement pour les minéraux critiques. Le Canada a également élargi son partenariat avec l'Union européenne (UE) dans un dossier connexe visé par le Partenariat stratégique Canada-UE sur les matières premières.

Bien que les États-Unis représentent un marché important pour les exportateurs canadiens dans ce secteur, des efforts sont aussi déployés pour encourager et appuyer la diversification dans des marchés en Europe, dans la région Asie-Pacifique, dans les Caraïbes, en Amérique latine et en Afrique. Ces efforts, comme des ressources supplémentaires dans les missions du Canada à l'étranger, sont présentés dans les réponses aux recommandations 3 et 5 particulièrement.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada veille à ce que le Service des délégués commerciaux d'Affaires mondiales Canada ait les ressources voulues pour appuyer les exportateurs canadiens actuels et futurs de biens et de services environnementaux et de technologies propres.

Le gouvernement appuie cette recommandation. À ce jour, les ressources supplémentaires octroyées au Service des délégués commerciaux (SDC) d'Affaires mondiales Canada (AMC) ont permis d'accroître le soutien offert aux exportateurs canadiens, notamment aux exportateurs du secteur des biens et services ETP. Il y a plus de 1 000 délégués commerciaux répartis dans plus de 160 villes partout au monde, et plus de 100 d'entre eux aident les entreprises canadiennes du secteur des biens et services ETP à accéder aux marchés internationaux ou à s'y développer. Ce soutien encourage les ventes internationales et les partenariats commerciaux et accroît l'investissement direct étranger au Canada.

La Stratégie de promotion du commerce international pour les technologies propres, lancée en 2017 et renouvelée en 2021, a permis de doubler le financement annuel accordé au SDC pour aider les entreprises de technologies propres canadiennes à se développer à l'échelle internationale. La Stratégie reçoit un financement de 4,3 millions de dollars annuellement (continu) et finance 15 postes dont l'objectif est de soutenir les exportateurs du secteur des biens et services ETP. Ainsi, le SDC a pu pourvoir huit postes régionaux de délégués commerciaux spécialisés dans les technologies propres et le financement relatif au climat en Europe, dans la région Asie-Pacifique, dans les Caraïbes, en Amérique latine et en Afrique. En outre, le SDC a formé une équipe de cinq délégués commerciaux spécialisés dans le financement relatif au climat chargée de coordonner le financement mondial relatif au climat et d'aider les entreprises canadiennes du secteur des biens et services à trouver et à accéder à des sources de financement, pour entreprendre des projets d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces derniers dans les pays en développement.

Depuis le lancement de la Stratégie et l'ajout de ressources spécialisées, le SDC a augmenté le nombre de services offerts aux entreprises de technologies propres de 22 %, générant ainsi près de 500 accords commerciaux dans ce secteur et facilitant la négociation de 1 300 autres accords d'une valeur approximative de 1,28 milliard de dollars. La Stratégie a effectivement aidé des exportateurs à diversifier leurs marchés par l'obtention de résultats commerciaux dans 56 pays de plus (comparativement à l'exercice 2017-2018), mais les États-Unis demeurent le principal marché d'exportation du Canada pour lequel on compte le plus grand nombre de réussites. Les entreprises canadiennes du secteur des biens et services ETP prêtes à exporter reçoivent un niveau de service bonifié. À ce jour, le SDC a servi plus de 1 000 entreprises de technologies propres prêtes à l'exportation. Environ 95 % de ces entreprises sont des PME, notamment des entreprises appartenant à des femmes, des jeunes et des personnes

autochtones. Le SDC est résolu à augmenter le nombre et la qualité des services offerts aux entreprises canadiennes de technologies propres appartenant ou dirigées par des personnes faisant partie de groupes sous-représentés ainsi qu'à les aider à exporter leurs biens et services ETP, à diversifier leurs marchés et à accéder à un bassin croissant de fonds pour la lutte contre les changements climatiques à l'échelle mondiale.

Les exportateurs canadiens du secteur des biens et services ETP ont de plus en plus recours aux programmes, aux fonds et au mentorat qui appuient la diversification commerciale internationale. Un exemple est le soutien offert au titre du programme Accélérateurs technologiques canadiens (ATC) d'AMC et des programmes de CanExport. Depuis 2013, le programme ACT a offert des services à plus de 200 entreprises canadiennes de technologies propres et a contribué à accélérer leur expansion dans les marchés internationaux. En 2022-2023, plusieurs initiatives du programme ATC étaient axées sur les technologies propres (par exemple, un programme multivilles aux États-Unis; un programme commercial dirigé par des femmes aux États-Unis; ainsi que d'autres programmes en Inde, au Royaume-Uni et dans la région de l'ANASE). Depuis 2016, le programme CanExport PME a approuvé plus de 11 millions de dollars en soutien pour plus de 360 projets de technologies propres dans les marchés étrangers; le programme CanExport Innovation a approuvé environ 1,3 million de dollars pour 95 projets de technologies propres visant à établir des partenariats étrangers en recherche et développement; CanExport Associations a octroyé 3,5 millions de dollars à 10 associations commerciales nationales de technologies propres pour qu'elles entreprennent des activités de développement du commerce international dans 26 marchés étrangers. Finalement, dans le cadre du Programme canadien de l'innovation à l'international (PCII), 18 PME canadiennes ont reçu 4,5 millions de dollars en aide pour des projets de technologies propres.

Ces programmes et sources de financement permettent au gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du SDC, d'aider les exportateurs canadiens du secteur des biens et services ETP tandis qu'ils cherchent à renforcer leur présence dans les marchés actuels, ou à percer de nouveaux marchés. Ainsi, le gouvernement est déjà bien avancé dans la mise en œuvre de cette recommandation.

Recommandation 4 : Que le gouvernement du Canada sensibilise davantage les exportateurs canadiens actuels et futurs de biens et de services environnementaux et de technologies propres à l'égard des fonds fédéraux et des programmes de soutien destinés à les aider à se développer et à soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Pour ce faire, le gouvernement devrait travailler de concert avec Exportation et développement Canada, la Banque de développement du Canada, Technologies du développement durable Canada et le Service des délégués commerciaux d'Affaires mondiales Canada. Enfin, le gouvernement devrait veiller à ce que l'information sur les programmes d'aide fédéraux soit largement disponible et facilement accessible et à ce que les critères d'admissibilité aux diverses mesures soient clairement précisés.

Le gouvernement appuie cette recommandation. En reconnaissance du potentiel que représentent les biens et les services ETP pour l'avancement des objectifs environnementaux et économiques du pays, le gouvernement du Canada a réalisé d'importants investissements dans la technologie propre et la croissance propre, créant un solide écosystème de programmes et de services qui appuient les entrepreneurs et les premiers utilisateurs canadiens des technologies propres, ce qui inclut des mesures visant à aider les entreprises canadiennes à soutenir la concurrence à l'échelle internationale. Ces

mesures prennent la forme de financement et d'autres soutiens dans le continuum de l'innovation, par l'entremise de programmes et d'initiatives qui encouragent les investissements dans l'innovation propre et les investissements ciblés dans les établissements de recherche, les centres d'innovation et les réseaux de recherche et développement. En plus des organismes et ministères fédéraux centraux, des sociétés d'État fédérales, comme Exportation et développement Canada (EDC) et la Banque de développement du Canada (BDC), fournissent un soutien financier au secteur des biens et services ETP, notamment par l'entremise de l'annonce, dans le Budget de 2017, d'un financement de 1,4 G\$. Le gouvernement du Canada est résolu à faire en sorte que les renseignements à propos de ces programmes importants soient facilement accessibles.

Carrefour de la croissance propre

Le Carrefour de la croissance propre (le Carrefour) est un important mécanisme qui permet au gouvernement du Canada de fournir de l'information et de faire connaître les différents programmes de soutien fédéraux visant les innovateurs, les utilisateurs et les exportateurs de technologies propres. Bien que le Carrefour ne verse pas de fonds, il est un point d'ancrage pangouvernemental pour la technologie propre qui sert de guichet unique en vue d'obtenir de l'information sur le financement et les services offerts pour les projets de technologies propres. Ce faisant, le Carrefour contribue à mieux faire connaître, auprès des innovateurs et des exportateurs canadiens de technologies propres, le financement fédéral disponible et d'autres programmes de soutien conçus pour aider les entreprises à prendre de l'ampleur et à être compétitives sur les marchés internationaux.

Le Carrefour a été créé lors du Budget de 2017, dans le cadre d'un investissement sans précédent du gouvernement qui a réservé 2,3 milliards de dollars pour faire progresser la recherche, le développement, la démonstration et l'adoption des technologies propres. Le financement a été renouvelé pour trois ans dans le Budget de 2021. Dirigé conjointement par ISDE et RNCan, le Carrefour a le mandat d'aider les innovateurs et les utilisateurs de technologies propres à naviguer entre les programmes fédéraux, d'améliorer la coordination des programmes et de faire le suivi des résultats des investissements fédéraux dans les technologies propres.

Le Carrefour collabore avec les 17 ministères et organismes participants pour améliorer la coordination des programmes, contribuant ainsi à veiller à ce que les innovateurs des technologies propres les plus prometteuses au Canada et les utilisateurs reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour croître et pour conquérir de nouveaux marchés, y compris à l'étranger. Pour ce faire, le Carrefour travaille en étroite collaboration avec EDC, BDC, Technologies du développement durable Canada (TDDC) et AMC, y compris le SDC. À ce jour, le Carrefour a aidé plus de 2 500 clients. Le Carrefour, le SDC et d'autres ministères et organismes qui appuient les entreprises offrant des biens et services environnementaux et des technologies propres continueront de mobiliser ces dernières afin de veiller à ce que le financement et les programmes s'accordent avec leurs besoins, et pour s'assurer qu'elles reçoivent en temps opportun l'information dont elles ont besoin pour poursuivre leur croissance à l'échelle nationale et internationale.

Financement et programmes fédéraux destinés aux producteurs et exportateurs de PETP

TDDC est une fondation autonome créée par le gouvernement du Canada pour financer les nouvelles technologies propres. Elle soutient les entreprises canadiennes pour qu'elles deviennent des chefs de

file à l'échelle mondiale dans le développement et la démonstration de nouvelles technologies ETP. Depuis sa création en 2001, TDDC a reçu plus de 2,1 milliards de dollars à distribuer à des projets dans le cadre du Fonds de technologie du développement durable. En 2020, le gouvernement du Canada a aussi annoncé le versement de 750 millions de dollars pour recapitaliser TDDC, ce qui permet à plus d'entreprises des technologies propres de croître et de prendre de l'ampleur afin de répondre à la demande nationale et mondiale pour des solutions dans ce monde visant la carboneutralité.

Un autre grand programme qui appuie le développement du secteur canadien de biens et services ETP est le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI), une initiative de 8 milliards de dollars, qui offre un soutien financier à des projets de transformation et de collaboration de grande envergure afin de favoriser le rendement du Canada en matière d'innovation, tout en offrant des bénéfices visant l'économie, l'innovation et le bien commun à la population canadienne. L'initiative Accélérateur net zéro (ANZ) du FSI est un outil crucial qui contribue à l'atteinte des cibles de réduction de gaz à effet de serre de tous les secteurs de l'économie du Canada, ainsi que l'atteinte de cibles dans des secteurs précis.

EDC est l'un des plus importants fournisseurs de solutions financières aux entreprises canadiennes du secteur des technologies propres; il leur fournit des solutions financières à différentes étapes de leur commercialisation. Ces solutions financières comprennent un soutien au fonds de roulement par l'entremise de programmes de garanties, de solutions de prêts directs ainsi que d'assurance-crédit afin d'atténuer le risque lié au paiement. De plus, EDC investit dans des fonds de capital-risque et des fonds de capital-investissement, de même que directement dans des entreprises canadiennes. En 2021 seulement, EDC a servi 324 clients du secteur des technologies propres - un nombre sans précédent - et a soutenu un chiffre d'affaires record de 6,3 G\$ dans le secteur canadien des biens et services ETP, une augmentation de 39 % par rapport à 2020. Le soutien offert aux entreprises du secteur des technologies propres est un élément déterminant de la stratégie d'entreprise 2030 d'EDC, et EDC a pour cible d'offrir d'ici 2025 un soutien annuel d'une valeur de 10 milliards de dollars aux entreprises.

Financée dans le cadre du Budget de 2017, la Division des technologies propres de la BDC offre des solutions financières pour faciliter l'accès au capital de croissance pour les entreprises canadiennes des technologies propres. La Division des technologies propres a versé la totalité de son financement initial de 600 millions de dollars afin de soutenir quelque 50 entreprises canadiennes, et ce, sous la forme de dette subordonnée et de capitaux propres des sociétés. La BDC travaille en étroite collaboration avec la communauté des investissements pour attirer d'autres fonds visant les entreprises soutenues.

Comme il est présenté dans la réponse à la recommandation 3, dans le cadre de ses programmes CanExport, le SDC verse aussi un financement important pour appuyer les exportateurs canadiens de biens et services ETP. En plus d'offrir un soutien financier, le SDC dans les missions à travers le monde et au pays procède aussi à la mobilisation directe des entreprises canadiennes du secteur des biens et services ETP, notamment pour diffuser des renseignements importants et offrir des conseils.

Le Budget de 2022 contenait aussi de nouvelles initiatives importantes destinées à la croissance économique verte, y compris des mesures qui stimuleront l'innovation et feront en sorte qu'il sera plus facile et plus abordable, pour les Canadiens et les entreprises canadiennes, d'adopter des technologies propres. En particulier, une de ces mesures prévoit un Fonds de croissance du Canada d'une valeur de 15 G\$, lequel permettra d'accélérer l'investissement de capitaux privés dans les projets de décarbonisation et de technologies propres, aidera à la diversification de l'économie canadienne et à

l'atteinte des objectifs climatiques du Canada et renforcera la résilience et la capacité économique du Canada.

Recommandation 5 : Que le gouvernement du Canada aide les exportateurs canadiens actuels et futurs de biens et de services environnementaux et de technologies propres en intensifiant sa collaboration avec les intervenants voulus dans le secteur de l'environnement et des technologies propres au pays. Dans le cadre de discussions et de consultations, le gouvernement devrait veiller à ce que les objectifs communs soient atteints sur deux questions : l'optimisation de la valeur et du volume d'exportation des biens et des services environnementaux et de technologies propres canadiens et la sensibilisation accrue des responsables fédéraux à l'égard des défis et des possibilités que comportent les marchés internationaux pour les exportateurs canadiens de biens et de services environnementaux et de technologies propres.

Le gouvernement appuie cette recommandation et joue un rôle actif auprès des entreprises du domaine des biens et services ETP au moyen de divers canaux et activités, y compris dans le contexte des négociations d'accords de libre-échange et des activités de promotion du commerce. Le gouvernement reconnaît que le secteur des technologies propres est bien placé pour tirer profit des occasions créées par les efforts de décarbonisation des industries, tant au pays qu'à l'étranger. Cela est attribuable aux forces du Canada dans des domaines tels que l'énergie propre; les technologies d'efficacité énergétique; l'hydrogène et les transports à faibles émissions; les batteries, les réseaux intelligents et le stockage; le captage, l'utilisation et le stockage du carbone; le traitement de l'eau et des eaux usées; et l'agrotechnologie. La majorité des entreprises de technologies propres sont regroupées dans quatre régions clés - Ontario, Colombie-Britannique, Québec et Alberta - et plus de 90 % d'entre elles sont des PME. En 2022, le Canada s'est classé au second rang de la liste « Global Cleantech 100 » avec 13 sociétés cotées, lesquelles avaient toutes reçu diverses formes de financement gouvernemental, dont des subventions et des contributions.

Service des délégués commerciaux

Le Service des délégués commerciaux (SDC) soutient en permanence les exportateurs canadiens actuels et futurs des technologies propres et consulte régulièrement les intervenants de ce secteur dynamique. Le SDC fournit des conseils pratiques sur les marchés étrangers et des renseignements recueillis sur le terrain aux entreprises canadiennes pour les aider à prendre des décisions plus rentables, plus rapidement afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs à l'étranger. Au cours de l'année financière 2020-2021, le SDC a aidé plus de 1 380 clients et partenaires à recevoir plus de 5 300 services et à tirer parti de plus de 1 025 occasions d'affaires, et a fourni du financement à 56 projets de technologies propres. Plus de 220 entreprises canadiennes ont fait part de leur réussite dans 68 pays, et quatre provinces ont vu sept de leurs initiatives en matière d'investissement direct étranger être couronnées de succès grâce au soutien que leur avait apporté le SDC durant cette année financière.

Le SDC communique proactivement de façons variées, mais complémentaires, avec les exportateurs de technologies propres. Lors des événements nationaux et internationaux du secteur, le SDC tire parti de sa connaissance des débouchés sur les marchés et des besoins des acheteurs afin d'offrir aux exportateurs canadiens des services de soutien sur mesure, de contribuer à établir des partenariats avec les acheteurs ou les développeurs de technologies locaux, et d'attirer des investissements vers les

projets canadiens de technologies propres. Le SDC collabore étroitement avec le Carrefour de la croissance propre, le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada (CNRC/PARI), la Banque de développement du Canada (BDC), Technologies du développement durable Canada, et Développement économique Canada, ainsi qu'avec d'autres ministères qui participent à diverses initiatives et événements internationaux du secteur, au cours desquels ils aident des entreprises canadiennes à répondre à leurs besoins en matière de promotion du commerce international et à repérer des programmes et des services pertinents offerts aux exportateurs. À titre d'exemple, en 2022, le SDC a établi un partenariat avec Environnement et Changement climatique Canada pour l'organisation de l'atelier d'affaires virtuel du Sommet de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) sur les technologies propres. Au cours de l'atelier, des renseignements utiles concernant les débouchés sur les marchés de l'Union européenne (UE) et du Canada ont été transmis à plus de 200 entreprises de l'UE et du Canada. Le SDC soutient aussi de façon stratégique les clients qui participent à des événements importants du secteur.

Il possède également des modèles pour la mobilisation des intervenants régionaux, notamment les tournées de promotion sur les secteurs de l'eau et de l'énergie (Californie, Nevada et Arizona), maintenant élargies aux marchés où des pressions sont exercées sur les réseaux locaux d'électricité, sur l'utilisation de l'énergie et sa conservation, qui sont des priorités d'importance croissante pour les gouvernements locaux. Le SDC organise aussi des missions commerciales ministérielles, qui comprennent souvent des composantes liées aux technologies propres (p. ex. la mission commerciale de la ministre Ng au Chili en avril 2023).

En outre, il mobilise des entreprises canadiennes du secteur de l'environnement et des technologies propres par l'entremise de différentes plates-formes en ligne. Parmi les outils et les ressources en ligne du SDC figurent son site Web, qui contient de l'information clé sur le financement, les services de soutien et les principales personnes-ressources, ses services de renseignement, qui offrent de l'information spécifique à un secteur aux PME; sa revue CanadExport dans laquelle sont publiés des articles sur le commerce et les investissements; et MonSDC, une plate-forme d'inscription en ligne qui permet aux entreprises canadiennes d'accéder à de l'information et à des outils concernant l'exportation. De plus, les comptes officiels du SDC sur les médias sociaux font la promotion des initiatives de portée nationale ou internationale auprès d'un public diversifié du milieu des affaires, notamment les annonces de nouveaux services, de nouveau contenu sur le Web, de foires et d'activités commerciales, d'occasions d'affaires et d'autres informations pertinentes.

Le SDC consacre de plus en plus de ressources en vue de cerner et répondre aux besoins en matière d'investissement direct étranger des Autochtones, des femmes et des jeunes parmi sa clientèle, afin de garantir le succès de l'expansion à l'étranger des PME appartenant et étant dirigées par des personnes faisant partie de l'un de ces groupes.

Carrefour de la croissance propre

Comme décrit à la recommandation 4, le Carrefour constitue une initiative clé du gouvernement du Canada, qui soutient le secteur des technologies propres. Le Carrefour soutient en permanence les exportateurs canadiens actuels et futurs de technologies propres et consulte régulièrement les intervenants.

Il communique de manière proactive avec certains intervenants canadiens du secteur des technologies propres lors d'événements, avec une attention particulière accordée à l'approfondissement des connaissances sur les débouchés, les services de soutien et les activités d'exportation. Par exemple, en 2022, les représentants du Carrefour ont participé à de nombreux événements, dont « Maximizing Cleantech Funding Potential » (en anglais), organisé par Emissions Reduction Alberta et Alberta Innovates, « MaRS Climate Impact » ainsi que la Semaine de l'exportation dans les technologies propres d'Exportation et Développement Canada. Certains événements étaient davantage axés sur la mobilisation des organisations qui souhaitent exporter leurs solutions de technologies propres. En collaboration avec le SDC, le Carrefour a participé à ces événements, ce qui lui a fourni l'occasion de mieux informer les innovateurs et les exportateurs canadiens au sujet des programmes fédéraux de soutien, notamment les programmes du SDC et de Développement économique Canada visant à aider les entreprises qui souhaitent être présentes sur les marchés internationaux.

Le Carrefour aide les innovateurs et les exportateurs de technologies propres à faire avancer leurs projets au moyen d'activités de sensibilisation et de mobilisation dans des événements du secteur des technologies propres et grâce à des ressources spécialisées, notamment un répertoire en ligne des programmes de financement, des services et des débouchés axés sur les technologies propres ; des ressources et des outils pour faciliter la planification et l'accès à du soutien pour des projets de technologies propres ; et des services-conseils gratuits pour aider à établir des liens entre les initiatives de technologies propres et les services de soutien du gouvernement fédéral, qui comprend des rencontres individuelles avec des entreprises de technologies propres prêtes à participer à un programme pour cerner leurs besoins et les diriger vers les programmes et les services appropriés. Le Carrefour publie aussi régulièrement un bulletin de nouvelles à l'intention de la collectivité du secteur des technologies propres, qui tient informés plus de 1900 abonnés au sujet des politiques, des programmes et des mesures de soutien du gouvernement fédéral touchant les technologies propres.

Pour soutenir la diversité et l'inclusion dans le secteur canadien des technologies propres, le Carrefour cherche aussi à mieux servir les groupes sous-représentés dans ce secteur. À cette fin, le Carrefour a mis en œuvre une stratégie et un plan d'action en matière de réconciliation, d'équité, de diversité et d'inclusion dans le but d'améliorer d'une part, les données recueillies sur la diversité de la clientèle et, d'autre part, la capacité interne de fournir des conseils sur mesure à des organisations appartenant ou dirigées par des femmes, des personnes autochtones et des personnes racialisées. Le Carrefour a consulté des organisations à la recherche d'équité afin de mieux renseigner les groupes sous-représentés, notamment la clientèle autochtone, au sujet des programmes et des services fédéraux du secteur des technologies propres qui leur sont offerts. En collaboration avec l'équipe Nòkwewashk de Ressources naturelles Canada, le Carrefour a participé à des séances d'échange d'information avec des organisations autochtones nationales afin de mettre de l'avant ses services et de quelle manière ils peuvent aider les intervenants autochtones du secteur des technologies propres à accéder aux programmes fédéraux.

Recommandation 6 : Que, après avoir conclu son évaluation des ajustements à la frontière pour le carbone, le gouvernement du Canada en publie les résultats. En outre, le gouvernement devrait s'assurer que toute mesure adoptée est conforme aux obligations du Canada en matière de commerce international et appuie la compétitivité des entreprises canadiennes du secteur des biens et des services environnementaux et de technologies propres.

Le gouvernement appuie la recommandation. Le gouvernement du Canada est déterminé à s'assurer que la transition du Canada vers une économie à faible émission de carbone s'effectue de façon équitable et prévisible pour les entreprises canadiennes, dans le but que la transition n'entraîne pas qu'un simple transfert des émissions vers d'autres juridictions ayant des mesures moins contraignantes, voire n'ayant adopté aucune mesure de tarification du carbone, mais encourage plutôt ses partenaires à poursuivre, eux aussi, de plus grandes ambitions.

Dans le cadre de l'approche nationale de la tarification du carbone, les risques liés à des fuites de carbone et aux effets négatifs sur la compétitivité pour les entreprises à forte intensité d'émissions et exposées aux échanges commerciaux (FIEEEEC) sont atténués grâce à la conception de systèmes nationaux de tarification du carbone, notamment les systèmes de tarification fondés sur le rendement pour les FIEEEEC. Les ajustements à la frontière pour le carbone (AFC) constituent un autre outil d'atténuation des risques de fuites de carbone pour les FIEEEEC, notamment pour l'acier, l'aluminium et le ciment.

Depuis l'Énoncé économique de l'automne 2020, dans lequel le gouvernement a annoncé pour la première fois son intention d'explorer le potentiel des AFC, le gouvernement les examine en tant qu'outil qui aiderait le Canada à atteindre ses cibles climatiques et à garantir un environnement équitable pour les entreprises. Le 5 août 2021, le gouvernement du Canada a lancé un processus de consultation à l'appui de cet objectif, dans le cadre duquel il a publié une analyse sur les AFC, qui comprenait une description de la nature des AFC, leurs objectifs, le contexte international et des éléments à prendre en considération dans l'analyse du rôle qu'ils pourraient jouer pour le Canada. Il était demandé au ministre des Finances, dans sa lettre de mandat de décembre 2021, de continuer à consulter la population canadienne afin d'orienter l'élaboration d'une approche à l'égard des AFC, en particulier au sujet des importations à plus fortes émissions de carbone comme l'acier, le ciment et l'aluminium. À cette fin, au début de 2022, le gouvernement a aussi tenu des discussions avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec des intervenants dans des secteurs importants.

Le gouvernement du Canada consulte activement ses partenaires commerciaux, principalement les États-Unis et l'Union européenne (UE), ainsi que les autres pays membres du G7, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour discuter des AFC et d'autres outils afin d'atténuer les risques de fuite de carbone tout en minimisant les risques en matière de droit commercial international, et afin de faire la promotion de l'adoption d'une tarification du carbone à l'échelle mondiale. Dans les Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale à l'OMC, le Canada participe activement aux discussions portant sur les mesures climatiques relatives au commerce, notamment les AFC. En 2022, les dirigeants du G7 ont approuvé le lancement du Club climat afin d'encourager davantage les efforts internationaux visant à décarboniser les économies, à élargir les mesures d'atténuation des changements climatiques et à maintenir un dialogue pour s'assurer que les risques de fuite de carbone sont minimisés parmi ses membres. Le cadre international de l'OCDE sur les mesures d'atténuation des émissions de carbone a aussi été lancé en 2022 et fournira la structure nécessaire pour l'exécution des travaux techniques à l'appui de ces efforts. En outre, lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Glasgow, le premier ministre a lancé le Défi mondial sur la tarification du carbone, appelant tous les pays à étendre la couverture de la tarification du carbone pour la faire passer de 20 % à 60 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030.

En ce moment, le gouvernement du Canada continue d'évaluer les AFC dans ce contexte de coopération internationale croissante visant à atténuer les risques de fuite de carbone, tout en poursuivant la mise en œuvre de mesures politiques nationales importantes afin de toujours envoyer un signal de tarification forte sur le carbone et de conduire à la décarbonisation industrielle. Il faudra prendre en considération les contextes national et international dans la détermination du potentiel des AFC afin de s'assurer que cette mesure soutiendra les actions climatiques ambitieuses du Canada en atténuant réellement les risques liés à la fuite de carbone et aux effets négatifs sur la compétitivité, tout en respectant les règles commerciales internationales. De plus amples informations sur ces initiatives seront communiquées en temps voulu.

Recommandation 7 : Que le gouvernement du Canada limite le volume des importations de biens provenant de pays où les émissions de gaz à effet de serre sont élevées, en envisageant l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale de « réduction de l'empreinte carbone » aux frontières canadiennes.

Le gouvernement soutient la recommandation. Le gouvernement du Canada est déterminé à s'assurer que la transition du Canada vers une économie à faible émission de carbone s'effectue de façon juste et prévisible pour les entreprises canadiennes, pour que la transition n'entraîne pas qu'un simple transfert des émissions vers d'autres juridictions ayant des mesures moins contraignantes, voire n'ayant adopté aucune mesure de tarification du carbone. Au contraire, il souhaite encourager ses partenaires à poursuivre de plus grandes ambitions.

Comme il a été mentionné à la recommandation 6, dans ce contexte de coopération internationale croissant visant à gérer les risques de fuite carbone, le gouvernement du Canada continue d'évaluer les AFC tout en adoptant domestiquement des mesures politiques importantes afin d'envoyer un signal fort de tarification sur le carbone et de soutenir la décarbonisation des émetteurs industriels. Une évaluation finale des AFC sera fondée sur les contextes national et international afin de s'assurer que les AFC peuvent aider à gérer les risques actuels et futurs de fuite de carbone pour le Canada, et de s'assurer qu'ils constituent une réponse efficace soutenant notre compétitivité et respectant les règles commerciales internationales.

Recommandation 8 : Que le gouvernement du Canada établisse et applique des remises aux exportateurs canadiens qui produisent des biens et des services environnementaux et de technologies propres avec des sources d'énergie à faibles émissions de carbone. Ces remises devraient être conçues pour favoriser et accroître la capacité concurrentielle internationale de ces entreprises.

Le gouvernement prend acte de cette recommandation et de la nécessité de soutenir les entreprises du secteur ETP qui cherchent à stimuler leur compétitivité à l'occasion de la transition du Canada vers une économie à faible émission de carbone. Il est également important de s'assurer que ce soutien est cohérent avec les obligations commerciales internationales du Canada.

Le soutien des entreprises du secteur ETP peut prendre différentes formes, incluant l'un des nombreux programmes ou sources de financement énoncés dans cette réponse du gouvernement. Par exemple, le Carrefour soutient les entreprises canadiennes du secteur ETP dans leurs démarches pour trouver des opportunités d'exportation en leur proposant d'importantes ressources. Pendant ce temps, le

gouvernement du Canada offre activement aux entreprises du secteur ETP un soutien et des conseils financiers par l'entremise de sociétés d'État comme EDC et la BDC, ainsi que du financement, par exemple, à l'aide du Fonds pour l'innovation stratégique.

En outre, en négociant des accords de libre-échange rigoureux sur le plan de l'environnement, le Canada prône des conditions équitables pour les entreprises canadiennes du secteur ETP, et fait la promotion de la coopération en faveur du commerce et de l'investissement dans le secteur avec ses partenaires commerciaux. Dans ces ententes, le Canada réaffirme qu'il est résolu à faciliter et à promouvoir le commerce des biens et services environnementaux et l'investissement dans ce secteur, notamment en levant les barrières non tarifaires connexes ainsi qu'en facilitant l'élimination des obstacles au commerce ou à l'investissement de biens et services de grand intérêt pour l'atténuation des changements climatiques, surtout les biens du secteur de l'énergie renouvelable et les services connexes.

Recommandation 9 : Que le gouvernement du Canada travaille de concert avec les partenaires commerciaux du Canada, notamment les États-Unis et le Mexique, pour harmoniser les codes, les normes et la réglementation relatifs aux biens et aux services environnementaux et de technologies propres. Les efforts d'harmonisation devraient prioritairement viser les bornes de recharge pour véhicules électriques ainsi que les pièces dans les véhicules électriques servant au branchement aux bornes de recharge.

Le gouvernement est favorable à cette recommandation. Le Canada a établi des mécanismes pour éviter les barrières tarifaires et s'assurer que son cadre réglementaire est aligné sur celui de ses partenaires commerciaux. Il prend aussi part à l'élaboration de normes internationales et régionales, qu'il intègre souvent à sa réglementation afin de limiter les divergences réglementaires avec d'autres pays.

Certains accords de libre-échange ratifiés par le Canada prévoient des dispositions visant à limiter les barrières commerciales. Certaines dispositions assurent un certain niveau de transparence relativement à l'élaboration et à l'adoption de réglementations techniques et de procédures d'évaluation de la conformité, notamment celles qui ciblent les biens du secteur ETP. Ces dispositions visant à assurer la transparence obligent les parties à tenir des consultations au début du processus d'élaboration de la réglementation, permettant ainsi aux différents intervenants de donner leur avis. Ces accords de libre-échange favorisent aussi l'harmonisation des réglementations techniques avec les normes internationales, cette fois-ci pour limiter les divergences réglementaires entre pays.

Deux instances internationales officielles s'offrent au Canada pour échanger avec différents intervenants des États-Unis et de l'Union européenne sur les questions réglementaires : le Conseil de coopération Canada–États-Unis en matière de réglementation et le Forum de coopération Canada-Union européenne en matière de réglementation. Les deux instances offrent aux intervenants et aux organismes de réglementation la possibilité d'échanger de l'information et de discuter des barrières réglementaires au commerce et à l'investissement, ainsi que de trouver des possibilités d'harmonisation et de coopération sur des thèmes d'intérêt commun.

Le Canada peut recourir à ces instances pour tisser des liens avec plusieurs organismes de réglementation et trouver de nouveaux secteurs d'intérêt en vue d'une collaboration future, par exemple, les biens du secteur ETP. À titre d'exemple, en 2022, le Conseil canadien des normes (CCN), le Comité

européen de normalisation (CEN) et le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC) ont abordé la possibilité de collaborer à l'établissement de normes sur l'hydrogène dans le cadre du Forum de coopération européenne en matière de réglementation. Des organismes partenaires de réglementation internationale et le Conseil de coopération en matière de réglementation font partie du groupe de travail Canada–États-Unis sur les chaînes d'approvisionnement, qui se penche sur les problèmes de chaînes d'approvisionnement des véhicules électriques. Par conséquent, le Conseil de coopération en matière de réglementation pourrait, en théorie, défendre une harmonisation plus poussée de la réglementation sur les véhicules électriques et les bornes de chargement de véhicules électriques dans l'avenir, selon les objectifs et les conclusions du groupe de travail.

Pour bon nombre d'aspects liés aux biens du secteur ETP, la réglementation du Canada est déjà alignée sur les normes internationales ou, dans la mesure du possible, nord-américaines. Le Canada participe aussi à l'élaboration de ces normes.

Si l'on prend l'exemple des véhicules électriques, la Norme de sécurité des véhicules automobiles 305 du Canada intitulée « Déversement d'électrolyte et protection charge électrique » s'aligne sur la norme correspondante aux États-Unis (FMVSS 305) depuis sa publication initiale en 2001. La Norme s'aligne aussi en partie sur le Règlement technique mondial sur la sécurité des véhicules électriques, élaboré dans le cadre du Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules des Nations Unies. En outre, Transport Canada participe activement à l'élaboration du Règlement et collabore étroitement avec ses partenaires internationaux, dont la Chine, l'Union européenne, le Japon, la Corée et les États-Unis, à la recherche et la définition d'exigences de sécurité pour le Règlement technique mondial, pour faire en sorte que la Norme de sécurité des véhicules électriques s'aligne sur les normes internationales, le cas échéant. Par ailleurs, en plus d'y assumer le rôle de secrétariat, Environnement et Changement climatique Canada participe activement au groupe de travail informel sur les véhicules électriques et l'environnement de la Commission économique pour l'Europe, qui se consacre à l'échange d'information sur les exigences réglementaires actuelles et futures pour les véhicules électriques dans différents marchés, à l'harmonisation des exigences réglementaires, et à la définition d'exigences communes regroupées sous un ou plusieurs règlements techniques mondiaux des Nations Unies. De plus, le gouvernement du Canada surveille et appuie la normalisation nationale et mondiale des connecteurs de charge de véhicules électriques. Enfin, Ressources naturelles Canada procède à l'élaboration et à l'harmonisation de ses normes et codes liés à la production, à la distribution et à l'électrification des transports.

Le gouvernement s'affaire aussi à harmoniser les exigences réglementaires sur l'efficacité des produits consommateurs d'énergie entre le Canada et les États-Unis. À titre d'exemple, la dernière modification au Règlement sur l'efficacité énergétique, qui établit des normes d'efficacité énergétique pour certains de ces produits, intègre des méthodes d'essai provenant de la réglementation des États-Unis pour mesurer la consommation d'énergie des climatiseurs centraux et des thermopompes, et lève du même coup certaines barrières commerciales. Le gouvernement du Canada collabore également avec les États-Unis à la promotion de normes et de codes harmonisés qui visent les technologies et les infrastructures employant du carburant à faible teneur en carbone. En 2015, Ressources naturelles Canada et le département de l'Énergie des États-Unis ont adopté un énoncé de partenariat en matière de réglementation. Cette collaboration comprend désormais des solutions à faible émission de carbone pour le transport, par exemple, les technologies et les infrastructures destinées aux véhicules à pile à hydrogène et aux véhicules électriques ainsi que les technologies et composants pour les véhicules au

propane.

Le gouvernement soutient en outre des initiatives d'harmonisation des codes et des normes par l'entremise d'organisations d'élaboration de normes accréditées au Canada et aux États-Unis, en portant un intérêt plus particulier à l'hydrogène. Le Canada a financé Groupe CSA pour la mise à jour du Code canadien de l'électricité ainsi que de normes binationales sur les véhicules électriques et les infrastructures. Il a également établi, par l'entremise du Groupe consultatif sur les véhicules électriques de CSA, des mécanismes de consultation en vue de l'élaboration et de la priorisation des codes, des normes, des directives et des pratiques recommandées pour les véhicules électriques ainsi que les équipements, les systèmes et les processus liés à la recharge. Le gouvernement envisage actuellement de prolonger le financement à Groupe CSA pour l'élaboration de codes et de normes harmonisées pour les technologies novatrices, par exemple, la recharge avancée de véhicules électriques, les systèmes de stockage et de gestion de l'énergie ainsi que d'autres modes de transport comme les véhicules utilitaires moyens et lourds, les écosystèmes marins/aéroportuaires/miniers et l'électrification ferroviaire.

Recommandation 10 : Que le gouvernement du Canada poursuive et intensifie ses efforts de sensibilisation aux États-Unis et au Mexique relativement aux politiques et aux mesures qui pourraient avoir, ou qui ont des répercussions sur les exportations canadiennes de biens et de services environnementaux et de technologies propres. En plus de s'en inspirer, ces efforts devraient être menés en conjonction avec le travail effectué en ce sens par d'autres gouvernements au Canada, ainsi que par les entreprises canadiennes, leurs employés et leurs associations et syndicats respectifs.

Le gouvernement du Canada appuie cette recommandation. Les activités de sensibilisation et de mobilisation sont des éléments importants de notre approche visant à relever les défis commerciaux avec les États-Unis et le Mexique. Le gouvernement a démontré par le passé sa capacité à diriger et à appuyer des efforts de sensibilisation lorsque des enjeux surviennent. La campagne menée récemment par Équipe Canada concernant les crédits d'impôt du gouvernement fédéral américain pour l'achat de véhicules propres, y compris des véhicules électriques, qui au départ devaient comprendre des exigences relatives au contenu national de type « Buy America » est un exemple. Cette campagne a comporté des échanges à tous les échelons et a contribué à faire en sorte que les véhicules, les batteries et les minéraux critiques canadiens soient admissibles au crédit pour véhicule propre des États-Unis, qui est un élément important de la récente *Loi sur la réduction de l'inflation*.

Le gouvernement du Canada, y compris son réseau diplomatique, restera à l'affût d'éventuelles mesures américaines ou mexicaines qui pourraient nuire à l'accès au marché des canadiens, y compris l'accès aux biens et services ETP. Dans le cadre de ses efforts pour surmonter les futurs problèmes d'accès au marché aux États-Unis et au Mexique, les responsables canadiens continueront de mettre de l'avant la profonde intégration des chaînes d'approvisionnement nord-américaines et leur importance pour la résilience économique de la région, de même que la valeur de marchés publics ouverts, les ambitions du Canada en matière de climat, et ses exportations à faible carbone, d'importants intrants pour l'économie de l'Amérique du Nord. En ce qui concerne les États-Unis, le Canada mettra également l'accent sur nos intérêts communs en matière de sécurité et nos valeurs communes relatives à la main-d'œuvre et à l'environnement. Le Canada n'hésitera pas à défendre ses intérêts, y compris en prenant des mesures fortes en appui à l'industrie et aux travailleurs canadiens. Dans ses efforts de sensibilisation, le gouvernement continuera d'adopter une approche « Équipe Canada » qui comprend

de travailler de concert avec des intervenants concernés comme des représentants des provinces et des territoires, des municipalités, des entreprises, des associations de l'industrie, des syndicats et autres.

Recommandation 11 : Que le gouvernement du Canada collabore avec les autres gouvernements au Canada, ainsi qu'avec les autres intervenants concernés, pour veiller à ce que le Canada ait l'infrastructure nationale nécessaire alors que le pays cherche à accroître ses exportations de biens et de services environnementaux et de technologies propres.

Le gouvernement appuie cette recommandation et collabore avec les autres ordres de gouvernement et les intervenants concernés au Canada pour veiller à ce que l'infrastructure commerciale au pays puisse soutenir la croissance des exportations de biens et de services ETP. Par exemple, le programme de contribution le plus important de Transport Canada, le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC), est un programme concurrentiel basé sur le mérite qui finance des projets d'infrastructure de transport soutenant les chaînes d'approvisionnement et renforçant l'efficacité et la résilience des actifs de transport essentiels au succès commercial du Canada, aussi bien au pays qu'à l'étranger. En décembre 2022, approximativement 2,8 milliards de dollars en financement ont été octroyés pour appuyer 138 projets stratégiques partout au Canada, lesquels ont directement attiré plus de 5,9 milliards de dollars en investissements des partenaires de projet dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Le FNCC procède à des investissements clés pour accroître la capacité, l'efficacité et la fluidité de notre réseau de transport, qui facilitent le commerce et veillent à ce que les biens, y compris les biens ETP comme les produits forestiers et miniers, atteignent efficacement les marchés mondiaux. Ainsi, le programme a investi plus de 46 millions de dollars dans la phase 2/3 du projet d'expansion du terminal de Duke Point, dans le port de Nanaimo, afin d'entreprendre plusieurs mises à niveau du terminal marin en eau profonde de l'administration portuaire, y compris la construction d'un nouvel entrepôt couvert pour la pâte à papier et autres produits forestiers. Ce projet d'expansion offrira une plus grande connexion entre l'île de Vancouver et les basses terres continentales, ainsi qu'un meilleur accès aux marchés internationaux, en réduisant la congestion au quai et en fournissant la capacité de répondre aux demandes directes des opérateurs internationaux. Le programme a également investi 30 millions de dollars dans le projet de corridor d'accès à la province géologique des Esclaves du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour entreprendre des évaluations environnementales et des études de planification visant à rendre ce projet prêt pour la mise en œuvre, ce qui ultimement créerait un accès routier fiable à l'année vers une région riche en minéraux, y compris des minéraux critiques, et où l'on trouve la plupart des intervenants de l'industrie minière.

Recommandation 12 : Que, en vue d'accroître les exportations canadiennes, le gouvernement du Canada envisage d'établir un cadre qui stimulerait la demande mondiale pour les technologies de captage de carbone produites au Canada. Si un tel cadre est créé, le gouvernement devrait examiner les possibilités d'exportation vers les pays et territoires de la région indo-pacifique.

Le gouvernement appuie cette recommandation et reconnaît l'importance d'une approche consolidée et coordonnée visant à stimuler la demande pour les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC) dans les marchés internationaux. Des entreprises canadiennes figurent régulièrement au palmarès annuel Global Cleantech 100 et sont ainsi reconnues comme des chefs de file mondiaux en matière d'innovation du CUSC. Par exemple, les entreprises Carbon Engineering et Svante (technologies de captage du carbone) et CarbonCure et CarbiCrete (technologies d'utilisation du

carbone) figuraient au palmarès en 2022. Grâce à la performance de leurs technologies et à leur coût, ces entreprises tirent leur épingle du jeu sur les marchés internationaux et saisissent des occasions de déploiement et de vente. Par exemple, Svante et Carbon Engineering ont toutes deux des projets prévus dans les marchés américains et britanniques.

Le gouvernement a démontré sa capacité à soutenir des projets de CUSC, contribuant ainsi à rendre les entreprises concernées plus fortes et plus prêtes à exporter. Ressources naturelles Canada dirige pour sa part l'élaboration d'une *Stratégie de gestion du carbone pour le Canada*, qui offrira du soutien pour le développement et le déploiement de technologies de CUSC, s'appuyant sur le crédit d'impôt à l'investissement pour les technologies de CUSC dirigé par le ministère des Finances et sur l'investissement de 319 millions de dollars prévu dans le budget de 2021 pour les activités de recherche, de développement et de démonstration visant à faire progresser les technologies de CUSC. En 2021, Ressources naturelles Canada a également lancé un appel de propositions dans le cadre de son Programme d'innovation énergétique pour les projets de recherche, développement et démonstration (R-D-D) visant le remplacement des combustibles industriels et la production de combustibles propres pour les secteurs où les émissions sont difficiles à réduire (50 millions \$), ainsi que dans les projets de R & D pour appuyer les normes et les codes liés à l'hydrogène (3 millions \$), pour lesquels plusieurs propositions de projets de CUSC ont été reçues.

Le FSI, comme il est décrit dans la réponse à la recommandation n° 4, soutient des projets à grande échelle, transformateurs et collaboratifs. Le FSI, par le biais de l'ANZ, contribue à promouvoir la compétitivité à long terme des industries canadiennes, la croissance propre et l'avancement de l'avantage technologique stratégique du Canada. L'ANZ appuie les objectifs de carboneutralité du Canada pour aider à transformer l'économie et favoriser la croissance propre à long terme. Cette initiative soutient des investissements à grande échelle pour faire en sorte que le Canada demeure compétitif dans une économie carboneutre et réduise ses émissions de gaz à effet de serre. Les investissements dans le CUSC s'alignent sur les trois piliers d'investissement de l'ANZ: décarbonisation des grands émetteurs, transformation industrielle et développement de l'écosystème des technologies/des batteries propres. En 2022, l'ANZ a lancé un appel à l'action pour les secteurs à fortes émissions et a récemment annoncé la sélection de 10 projets qui passeront à la phase 2 du processus d'évaluation. De plus, la TDCC continue de soutenir les entreprises canadiennes de technologies dans leurs activités de R-D-D et de démonstration. Elle appuie ainsi des entreprises canadiennes de technologies de CUSC – y compris CarbonCure, CO2 Solutions, Hyperion, Carbon Corp et d'autres – depuis plus de 20 ans.

L'équipe responsable de la décarbonisation industrielle à ISDE aide à faciliter la collaboration interministérielle et la coordination dans l'élaboration des politiques, les considérations relatives aux investissements et le suivi des projets à l'étude dans les secteurs de la transformation industrielle, y compris le CUSC. Le gouvernement du Canada continue de renforcer les initiatives intergouvernementales existantes pour contribuer à un cadre d'exportation solide. Ceci comprend un soutien continu afin d'assurer le leadership mondial des technologies et de la propriété intellectuelle canadiennes, et d'assurer leur attrait à l'échelle internationale.

De plus, la récente Stratégie pour l'indo-pacifique offrira au gouvernement du Canada davantage d'occasions de soutenir les entreprises canadiennes du secteur émergent des technologies de CUSC. ISDE mettra à profit un programme dans le cadre de la Stratégie, appelé communément les

Démonstrations de technologies propres, pour développer et financer des projets et travailler avec des représentants de l'industrie dans une variété de sous-secteurs, y compris les technologies de CUSC, pour effectuer des démonstrations pilotes dans les marchés en développement. Ces activités seront spécifiquement conçues pour accroître les occasions d'exportation dans la région indo-pacifique et favoriseront les flux d'investissements, soutiendront la croissance du secteur des technologies de CUSC au Canada et stimuleront la demande étrangère à l'égard des technologies canadiennes dans les marchés étrangers.

Le Canada participe également à diverses initiatives internationales qui comprennent des partenaires de la région indo-pacifique visant à faire progresser la décarbonisation de l'industrie lourde et qui mettent en valeur les technologies de CUSC développées au Canada. La réunion ministérielle sur l'énergie propre *Initiative de décarbonisation de l'industrie lourde*, codirigée par les gouvernements du Royaume-Uni et de l'Inde, vise la décarbonisation industrielle par la création d'un marché prospère pour les produits industriels sobres en carbone, y compris l'acier et le ciment. Le Canada est un membre de soutien avec une représentation active dans trois groupes de travail techniques. De même, l'objectif de l'initiative est d'accélérer le CUSC en tant qu'option viable d'atténuation des émissions de CO₂, de faciliter la diffusion des connaissances sur les technologies, les règlements et les politiques et de diriger les partenariats stratégiques pour accélérer à la fois les investissements à court et à moyen terme dans les technologies de CUSC.